

# Échange de données techniques entre organismes de pension

## I. Données techniques

### 1. Affilié

Nom: ..... N° de registre nat.: ..... - ..... - .....

Prénom: ..... Date de naissance: .../.../.....

Adresse: ..... Sexe:  Femme  Homme

.....

### 2. Organisateur

	Précédent organisateur	Nouvel organisateur <sup>(1)</sup>
Nom (Forme juridique)	..... .....	..... .....
Adresse	..... .....	..... .....
Localité	..... .....	..... .....
Numéro BCE	.....	.....
Statut de l'affilié	<input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> Indépendant	<input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> Indépendant

<sup>(1)</sup> Uniquement d'application dans le cas d'un transfert de réserves à l'organisme de pension du nouvel organisateur (= employeur, société ou organisateur sectoriel).

### 3. Organisme de pension

	Précédent organisme de pension	Nouvel organisme de pension
Nom (Forme juridique)	.....	.....
Adresse	.....	.....
Localité	.....	.....
Numéro BCE	.....	.....
- personne de contact	.....	.....
- numéro de compte	pas d'application	.....
- références	.....	.....

### II. Situation après le transfert

Date d'entrée en vigueur du contrat souscrit avec le nouvel organisme de pension à laquelle les réserves acquises sont transférées: ..... / ..... / .....

### III. Données techniques du transfert

Date du transfert de réserves: ..... / ..... / .....<sup>(2)</sup>.

Contrat	Réserve (hors participation bénéficiaire) au moment du transfert		Réserves de participation bénéficiaire
Contributions versées par l'organisateur	Réserves constituées au moyen de contributions versées avant le 1/1/1993:	Réserves constituées au moyen de contributions versées à partir du 1/1/1993:	
Contributions versées par l'affilié			

Montant total transféré: € .....

(2) Le précédent organisme de pension s'engage à exécuter effectivement le transfert de réserves dans les 30 jours calendrier qui suivent la date mentionnée du transfert de réserves.

Signature du précédent organisme de pension